

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

NOMS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Un pétard qui fait long feu

Ce n'est pas seulement vis à vis de ses créanciers que Madame Humbert ne tient pas ses promesses, c'est aussi vis à vis de ses amis du parti nationaliste. Car, à coup sûr, elle n'avait pas de meilleurs amis. Ils l'avaient prise sous leur protection.

De cette femme qui employa toute son habileté à faire des dupes, ils voulaient faire une grande victime.

Sans doute, elle avait escroqué des millions, mais ce n'était que pour en faire profiter les républicains, car, au dire de ceux qui déclarent constituer « le parti des honnêtes gens » les républicains sont forcément des fourbes et des fripons. On n'a pas oublié les affiches odieuses qui, à la veille de la bataille électorale de l'an dernier, s'étalèrent sur tous les murs de France : il s'agissait de déshonorer et de salir tout le parti républicain, ainsi le voulait le patriotisme bien compris des gens qui, dans le plus mesquin des intérêts électoraux, essaient de se faire de ce noble sentiment du patriotisme, un tremplin politique. La Patrie Française accusait le ministère Waldeck-Rousseau d'avoir favorisé la fuite des Humbert, alors que, précisément le Président du Conseil avait été le premier à dénoncer ce qu'il appelait « la plus grande escroquerie du siècle ». Plus tard, on continua à accuser le ministère Combes de ne pas vouloir arrêter les Humbert. On se rappelle les interpellations qui se produisirent à la Chambre. Jamais vous ne les arrêterez, s'écriait un des oracles du parti. Les événements se chargèrent d'apporter un démenti à cette insinuation dont on n'a pas oublié la perfidie.

Le Gouvernement faisait arrêter les Humbert.

Le garde des Sceaux les faisait poursuivre.

On n'en attaqua pas moins furieusement M. Vallé et l'on assura que les célèbres escrocs allaient maintenant pouvoir parler et se venger. On en apprendrait de belles sur le compte des républicains.

Le grand jour de l'audience est venu. Madame Humbert a été invitée à s'expliquer et elle a renvoyé à plus tard ses révélations prétendues sensationnelles. La déception est grande dans le camp de nos adversaires. Ils ont la naïveté d'avouer leur mécompte ; ils attendaient mieux de leur héroïne. Un des journaux du parti se plaint que Madame Humbert ait menacé sans que le geste suivit la menace et qu'elle se soit lancée dans des déclarations qui sonnaient à faux. Notre confrère manifesta naïvement la crainte que cette chère dame, qui devait ne faire qu'une bouchée d'un grand nombre de républicains, ne tienne pas ses promesses. Il est bien vraisemblable, en effet, qu'il en sera ainsi.

Si les Humbert avaient eu quelque chose à dire, ils n'auraient pas renvoyé au lendemain. S'ils se taisent, c'est faute de pouvoir rien dire.

Il n'en reste pas moins que, dans un intérêt de parti, l'opposition n'a pas hésité à avoir recours à la calomnie. Le procédé ne lui a pas, il est vrai, beaucoup servi.

Maintenant que la calomnie sera avérée, il n'en résultera qu'un peu plus de considération pour un parti qui a recours à de pareils moyens.

C. R.

Les Congrégations

L'Officiel tunisien publie le décret suivant :

« Nous, Mohamed el-Hadi-Pacha-Bey, possesseur du royaume de Tunis, sur proposition de notre premier ministre, avons pris le décret suivant :

» Article premier. — Nul n'est admis à diriger, soit directement, soit par personne interposée, un établissement d'enseignement en Tunisie, à quelque ordre que ce soit, ni d'y donner l'enseignement s'il appartient à une congrégation non autorisée en France.

» Art. 2. — Il est accordé aux congrégations non autorisées, pour fermer leurs établissements scolaires, un délai se terminant le 1^{er} octobre 1903.

» Art. 3. — Toute contravention au présent décret sera punie d'une amende de 16 à 1.500 fr. et d'un emprisonnement de six jours à un an. La fermeture de l'établissement pourra, en outre, être prononcée par le jugement de condamnation.

» Art. 4. — L'article 463 du Code pénal relatif aux circonstances atténuantes pourra être appliqué.

» Art. 5. — Notre premier ministre et directeur de l'enseignement est chargé de l'exécution du présent décret. »

L'affaire Humbert-Daurignac

La déposition des témoins se poursuit par la série des banquiers qui ont été victimes des agissements de M^{me} Humbert.

Au cours de ces dépositions, M^{me} Humbert a violemment attaqué M. Vallé, garde des sceaux qu'elle accuse d'avoir reçu de l'argent du banquier Cattai.

Elle affirme toujours l'existence des millions de Crawsford.

INFORMATIONS

La catastrophe du Métropolitain

Une épouvantable catastrophe s'est produite lundi soir, vers 7 heures et demie, sur la ligne n° 2 du Métropolitain (l'Étoile-Place de la Nation, par les Boulevards extérieurs) ; deux trains de 8 voitures vides chacun attelés l'un à l'autre, ont pris feu, et 84 personnes qui avaient pris place dans un troisième train venant à la suite de ces deux là, ont péri, asphyxiées par la fumée de l'incendie.

L'électricité a mis le feu à l'un des moteurs électriques par l'intermédiaire d'un court-circuit ; c'est l'incendie et la fumée provenant de cet incendie qui ont occasionné, par le fait, le désastre.

Les secours arrivèrent dans la soirée, mais ce fut avec difficulté que les pompiers purent pénétrer sous le tunnel.

Les cadavres ont été transportés à la Morgue.

Aussitôt la nouvelle de la catastrophe

connue, le Président de la République a envoyé un télégramme de douloureuse émotion à M. de Selves, qu'il a chargé de transmettre aux familles des malheureuses victimes.

Le préfet de la Seine a fait immédiatement mettre en berne le drapeau de l'Hôtel-de-Ville.

Des secours ont été distribués aux familles nécessiteuses des victimes.

Sur la frontière Marocaine

Les troupes marocaines ont quitté le kasbah de Saïda, sur la rive gauche du Kiss, et sont campées au village d'Arbal, elles repartiront incessamment pour Oudjda en passant par le col de Garbons. Le vapeur marocain *El-Turki* est venu de Tanger à Nemours avec les bagages, des caisses, de l'argent, des munitions et la mission diplomatique de Si-Ouebbaz, rentrant à Marnia.

Les troupes marocaines avancent lentement ayant leur flanc droit menacé par les partisans du prétendant.

Les officiers français surveillent sur la frontière les mouvements de la colonne cherifienne qui a incendié déjà et saccagé des jardins appartenant au Beni-Khaber. Les vols et les dégâts commis lors de la récente incursion des Marocains sur le territoire français ont été remboursés par Si-Guebbat après intervention des officiers français.

La taxe du pain

Le conseil d'Etat, statuant au contentieux vient d'avoir, pour la première fois, à se prononcer sur l'étendue des pouvoirs des maires en matière de réglementation de la vente du pain. Il s'agissait d'un recours formé par les boulangers de Beauvais contre un arrêté du maire qui, taxant en sus de la taxe, obligeait les boulangers d'avoir toujours un approvisionnement de pain de chacune des deux qualités taxées. Le conseil d'Etat a prononcé l'annulation pour excès de pouvoir des dispositions de l'arrêté du maire de Beauvais, conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement, que le droit des maires doit être strictement limité au pouvoir de fixer le prix de vente toutes les fois que la salubrité ou la fidélité du débit des denrées n'est pas en cause.

En cas d'urgence, la jurisprudence a toujours reconnu des pouvoirs exceptionnels aux conseils municipaux et aux maires, quand il s'agit des mesures purement temporaires dans un intérêt de nécessité publique.

À cette annulation pour excès de pouvoir, le conseil d'Etat a ajouté des considérations pratiques en indiquant que les arrêtés municipaux sur la taxe du pain sont soumis au contrôle préfectoral, et que les décisions des préfets sont, elles-mêmes, subordonnées à l'autorité du ministre de l'agriculture.

Il appartenait, en conséquence, au ministre de l'agriculture, dans les attributions duquel rentrent les questions relatives aux subsistances, de prononcer sur les recours formés devant lui en cette matière.

Le conseil d'Etat a déclaré qu'en refusant de statuer, il méconnaîtrait sa compétence.

Nos fruits en Angleterre

Un rapport de notre consul nous apprend que, l'année dernière, la France a vendu pour une somme totale d'environ 34 millions de fruits aux Anglais. Dans ce chiffre, les prunes vertes figurent pour 4 millions et demi ; les noix, pour 7.800.000 francs ; nos excellentes poires, très appréciées à Londres, pour 5 millions de francs. La cerise se chiffre à plus de 4 millions.

Nous leur avons encore vendu pour 1 million 600.000 francs de marrons et châtaignes ; 1.200.000 francs de groseilles ; 600.000 francs d'abricots et de pêches ; 800.000 francs d'amandes ; 1.800.000 francs de pommes et 100.000 francs de raisins.

Enfin, les Anglais ont encore reçu de nous pour près de 5 millions de fruits conservés, dans lesquels les pruneaux figurent à eux seuls pour la somme de 2 millions.

Le cyclone de la Martinique

5,000 PERSONNES SANS ABRI

Le consul des Etats-Unis à Fort-de-France annonce qu'à la suite des ouragans de samedi il y a eu un mort à Fort-de-France et sept à la Trinité.

Les nouveaux villages de Tivoli, de Reculée, de Fournoies, de Fond-Haie, ont été détruits.

Cinq mille victimes de la catastrophe de l'année passée sont de nouveau sans abri.

Triple exécution capitale

Mardi matin, à cinq heures 1/2, a eu lieu à Oran devant un millier de personnes environ, avec l'appareil militaire habituel, l'exécution des légionnaires Ball, Rapp et Alimann, auteurs du triple assassinat de Saïda.

Le réveil avait déjà sonné et tous les détenus étaient debout dans la cour de la prison militaire quand le commandant d'armes, accompagné du greffier principal, annonça aux condamnés le rejet de leur recours en grâce.

Ils ne s'attendaient pas à la fatale nouvelle, mais ils se montrèrent courageux et résignés. Seul Alimann versa quelques larmes vite réprimées. En sa qualité de protestant, il reçut les consolations du pasteur Brunet, pendant que les deux autres s'enfermaient dans la chapelle avec l'aumônier militaire. Ils ne manifestèrent aucun désir suprême et n'eurent aucun souvenir pour leurs familles qui habitent l'Allemagne.

À la sortie de la chapelle, Alimann et Ball, toujours silencieux, consentirent à prendre un verre de cognac.

Il fallut insister pour les faire monter dans le fourgon. Ils voulaient aller à pied jusqu'au lieu de l'exécution assez éloigné de la prison.

Devant les poteaux d'exécution, des espaces de dix mètres ont été ménagés. Les condamnés s'agenouillèrent assez rapidement ; ils refusent de se laisser bander les yeux et gardent une attitude courageuse. Lorsque les prêtres se sont écartés, Rapp, ouvrant sa veste sur sa poitrine nue, crie à son peloton d'exécution : « Montrez que vous savez viser ». Puis, sous un feu de salve, les trois corps s'affaissent. Cette exécution a été très impressionnante.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés samedi prochain, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas.

L'ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse aura lieu dans le département du Lot, le dimanche 23 août.

Conseil de Préfecture

M. Labarthe, attaché au cabinet du ministre du commerce, et M. Colombie, licencié en droit, sont nommés conseillers de préfecture du Lot, en remplacement de

MM. Laparra et Caviolo, admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

A VAYRAC
Mensonges stupides

Le *Nouvelliste* de mardi publie l'entrefilet suivant :

On annonce les fiançailles de M. Ripoché, ingénieur, attaché à l'état-major du ministre de la marine, avec Mlle de Verninac, fille de feu le sénateur du Lot. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Sarrazac, commune d'où dépend le château de Croze, propriété de la famille de Verninac.

On dit aussi que M. l'amiral civil Pelletan, Camille, fait mariner un superbe discours qu'il se propose de débiter soit à Vayrac, soit à Martel, après la cérémonie. Les électeurs de ce canton font, paraît-il, une provision considérable de tomates et de pommes cuites pour recevoir dignement ledit Camille.

Espérons que l'empressement des populations à acclamer le descendant de Neptune lui prouvera le cas que l'on fait de ses paroles et de ses actes, et surtout de sa présence.

Si l'homme à la barbe hirsute qui préside aux destinées de notre marine persiste à venir faire de la réclame pour la maison Combes-Pelletan-Jaurès et Cie, il y aura de beaux jours pour les honnêtes gens qui pourront se payer sur la pièce de tout le mal que ces gens-là ont fait à notre malheureux pays.

Allez à Vayrac, monsieur le ministre, allez à Martel, vous ne risquez pas de prendre le torticolis pour regarder les arcs de triomphe. Nous vous attendons de pied ferme.

L'auteur de cet entrefilet est peut-être persuadé qu'à sa voix, des bandes de goudjats vont se précipiter contre M. Pelletan.

Nous ne savons si le vaillant ministre de la Marine fera l'honneur aux républicains du Lot de venir les visiter ; mais ce dont nous sommes certain, c'est que si cet honneur leur était réservé, tous, sans exception, se feront un devoir de saluer et d'acclamer chaleureusement le représentant intègre et dévoué de la démocratie.

Et nous parions que devant la réception enthousiaste qui sera faite à M. Pelletan par les républicains du Lot, aucun adversaire, pas même le délicat correspondant du *Nouvelliste*, n'osera proférer en public les injures qu'il étale dans sa feuille.

De loin on crie beaucoup : au moment de l'action, les gens de son espèce, se cachent.

Dans tous les cas, si M. Pelletan vient chez nous, nous donnons rendez-vous au correspondant du *Nouvelliste* et à ses amis.

Ils verront si les républicains ne savent pas faire respecter leurs amis.

L. B.

Violent orage

Cette nuit, un violent orage s'est abattu sur notre ville et les environs.

La grêle est tombée avec violence ; sur certains points de l'arrondissement, le tabac et la vigne ont été très éprouvés.

Chien perdu

Il a été perdu un petit chien noir, poil ras avec tache blanche sous le poitrail.

Prière à la personne qui l'aura trouvé de le porter au bureau de police.

PHARMACIE DE LA CROIX-ROUGE

M. FRÉZALS, pharmacien de 1^{re} classe a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que contrairement à des bruits malveillants que quelques personnes intéressées se plaisent à faire courir, il n'a jamais eu l'intention de quitter Cahors et qu'on trouvera toujours chez lui, comme par le passé, les meilleures garanties de confiance et de bon marché.

Seul Laboratoire Chimique et Bactériologique de la région.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 8 au 15 Août 1903

Naissances

- Maury, Daniel, à la Maternité.
- Philipon, Marie-Noémie, avenue de Toulouse, 1.
- Vidal, Marie-Louise-Marguerite-Suzanne, rue Nationale, 37.
- Coudere, Jeanne-Marguerite-Séraphine, rue du Portai-Alban, 16.
- Lafon, Marcel-Jacques-Achille-Marie, rue Fénélon, 4.

Publication de Mariage

Delsol, Marc, boucher et Rossignol, Pauline, limonadière.

Mariage

Girard, Antoine, maçon, et Pasquet, Maria, tailleur en robes.

Décès

- Calmel, Antoine, cultivateur, 92 ans, route de Regourd.
- Rossignol, Jean-Pierre-Clément, chapelier, 65 ans, rue du Bousquet, 10.
- Guiraudet, Michel, tailleur, 24 ans, célibataire, à Cavanès.
- Bibinet, Antoine, cultivateur, 65 ans, à l'Hospice.

Musique du 3^{me} de ligne

PROGRAMME DES 13 ET 16 AOUT 1903

- Le Tribut de Zamore
- A. Danse Espagnole
- B. Barcarolle
- C. Danse des pointes
- D. Tarentelle
- Roméo et Juliette (Scène de bal)
- Faust (quatuor du jardin)
- Les Echos du Quercy

Gounod.

Berlioz.

Gounod.

Kelsen.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — Acte de probité. — Lundi dernier 10 courant, un petit porte-monnaie en cuir de Russie, contenant une petite somme a été trouvé sur la voie publique par le nommé René Charles, de Puy-l'Évêque, âgé de 8 ans environ qui s'est empressé de le déposer entre les mains de M. le Maire, qui le tient à la disposition de son propriétaire.

Toutes nos félicitations à ce jeune garçon.

Comice Agricole. — Voici la liste des récompenses.

Culture en général. — 1^{er} prix, *ex æquo* médaille de vermeil, M. Prady, à Prayssac ; M. Lacoste, à Puy-l'Évêque ; 2^e prix, médaille d'argent grand module, M. Bercegol, à Puy-l'Évêque ; 3^e prix, médaille d'argent petit module, M. David, à Vire.

Taureaux. — 1^{er} prix, 70 fr. à M. Vayssière, à Puy-l'Évêque.

Vaches de travail pleines ou suitées. — 1^{er} prix, 40 fr. M. Lacoste, à Puy-l'Évêque ; 2^e prix, 30 fr. M. Jouclas, à Puy-l'Évêque ; 3^e prix, 20 fr. M. Bailles, à Lagardelle ; 4^e prix, médaille de bronze, M. Borredon, à Loupiac ; 5^e prix, mention honorable, M. Vinel, à Puy-l'Évêque.

Vaches laitières. — 1^{er} prix, médaille d'argent grand module et 40 fr. M. Devès, à Prayssac ; 2^e prix, médaille d'argent petit module et 30 fr. M. Vayssières, à Puy-l'Évêque ; 3^e prix, médaille de bronze et 20 fr. M. Caze, à Saint-Martin ; 4^e prix, médaille de bronze, M. Sivial, à Puy-l'Évêque.

Bœufs. — 1^{er} prix, 15 fr. M. Roquemaurois, à Duravel ; 2^e prix, 10 fr., *ex æquo*, M. Cantarel, à Courbenac, et M. Pergot, à Prayssac ; 3^e prix, 5 fr. *ex æquo*, MM. Teyssière et Oulière à Prayssac.

Lot de 5 brebis. — 1^{er} prix, 15 fr. M. Jouffreau, à Puy-l'Évêque ; 2^e prix, 10 fr. *ex æquo*, M. Figuié, à Duravel, et M. Cantarel, à Courbessac ; 3^e prix, 5 fr. à M. Roquemaurois, à Duravel.

Bœufs d'attelage. — 1^{er} prix, 20 fr. M. Dellard, à Pescadoires ; 2^e prix, 15 fr. M. Laduy, à Vire ; 3^e prix, 10 fr. M. Roumiguès, à Loupiac.

Bouvillons. — 1^{er} prix 20 fr., M. Roques, à Puy-l'Évêque.

Truies pleines ou suitées. — 1^{er} prix, 25 fr., M. Labro, à Grimard.

Vin de l'année, rouge. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. Aldhui, à Puy-l'Évêque ; 2^e prix, médaille de bronze, M. Cosse, à Lagardelle.

Vin de l'année, blanc. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. Lafon, à Meyne ; 2^e prix, médaille de bronze, M. Boudou à Puy-l'Évêque.

Vin vieux, rouge. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. Derrupé, à Anglars ; 2^e prix, médaille de bronze, M. Calvet, à Duravel ; 3^e prix, médaille de bronze, M. Costes, à Lagardelle.

Vin vieux, blanc. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. Lafon, à Meyne.

Diplôme de médaille d'argent avec félicitations du jury, à M. Cazes, de Luzech, pour ses vins de champagne.

Instruments agricoles. — 1^{er} prix, 10 fr. *ex æquo*, MM. Delrieu à Grézels, Delsol, à Puy-l'Évêque ; 2^e prix, médaille d'argent et 5 fr. M. Marbot, à Montcabrier ; 3^e prix, médaille de bronze et 5 fr. M. Faurie, à

Puy-l'Évêque ; diplôme de médaille d'or, avec félicitations du jury, M. Carriol, à Parnac ; diplôme de médaille d'argent, M. Laville, à Puy l'Évêque ; diplôme d'honneur, M. Soubiroux, à Vire, M^{lle} Rey, à Puy-l'Évêque.

Produits agricoles. — Médaille d'argent grand module, M. Pradié, à Roche.

Vieux serveurs. — Médaille d'argent, M. François Oulière, à Lacapelle ; M. Jean Frayssinoux, à Montcabrier.

MONTCUQ. — Orage. — Un orage d'une rare violence s'est déchainé sur notre ville, dimanche soir. Durant deux heures, une pluie torrentielle est tombée, suivie de nombreux coups de tonnerre. On ne signale pas de grêle dans la contrée. La foudre a failli faire une victime dans notre localité. Le tonnerre est tombé sur la maison du sieur Henri Fabre. Pénétrant par le toit, elle lézarda toutes les murailles, puis, elle contourna le lit où dormait le jeune fils de Fabre, âgé de huit ans, qui ressentit de violentes commotions.

L'enfant a reçu des soins de M. Fabre, médecin, et il est aujourd'hui hors de danger.

MAUROUX. — Foire. — Il s'est vendu beaucoup de bœufs variant entre 600 et 800 fr. la paire.

Les moutons gras, 75 c. le k. ; autres de 12 à 30 fr. l'un.

Peu de porcs et cours ordinaires.

Poules, de 4 à 5 fr. la paire.

Poulets, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 id.

Lapins, 25 c. la livre.

Œufs, de 65 à 70 c. la douzaine.

A propos de la foire, quelques moutons gras avaient été vendus au poids : signalons en passant que la bascule municipale ne fonctionne pas.

Remarquée la présence de notre conseiller général, M. Cassaigne, qui suit avec plus d'intérêt les champs de foire que les séances du Conseil général, où pourtant les électeurs l'ont envoyé pour s'occuper des affaires intéressantes le canton.

PETITE CORRESPONDANCE

Mauroux. — Non, si dans la commune où habite l'enfant, se trouve une école.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Adresse de félicitations. — M. le Préfet du Lot vient d'adresser la lettre suivante à M. Vival, maire et député :

« Vous avez transmis à M. le Président du Conseil une Adresse de félicitations et de dévouement au Président de la République et au gouvernement, votée par le Conseil municipal de Figeac. J'ai l'honneur de vous donner, ci-contre, copie de la dépêche par laquelle M. le Président du Conseil me prie d'être auprès de vous l'interprète de ses meilleurs remerciements. »

LAURESSES. — Programme de la fête locale. — Le samedi 15 août, préparation de la fête, pavement général ; à six heures du soir, ouverture de la fête : feu de joie et bombes ; à neuf heures, magnifique retraite aux flambeaux.

Dimanche 16 août. — A six heures du matin, réveil en musique ; à sept heures, distribution de bouquets ; à trois heures du soir, cavalcade comique, et représentations diverses, telles que : mannequin en bicyclette, vendeur de chèvres, officier boer, cavalerie d'ânes, grand char de la musique, garde nationale ; à neuf heures, grand feu d'artifice, bal de nuit.

Le meilleur accueil est réservé à tous ceux qui voudront bien honorer la fête de leur présence.

St-FELIX. — Incendie. — Pendant l'orage qui a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi sur notre région, la foudre est tombée vers minuit, sur la grange de M. Bessières, adjoint au maire de notre commune.

En peu de temps l'immeuble a été la proie des flammes. Grâce aux prompts secours des voisins, on a pu dégager les animaux et préserver la meule de blé qui se trouvait à proximité de la grange.

Les pertes sont très importantes et couvertes par une assurance.

Arrondissement de Gourdon

BALADOU. — Nomination du Maire. — Dimanche dernier, notre conseil municipal était convoqué pour procéder à l'élection du Maire, en remplacement de M. Ladet, révoqué.

Tous les conseillers étaient présents à la séance excepté M. Ladet, ex-maire, MM. Campasté et Clédal que d'autres intérêts occupent davantage que ceux de la commune.

Au premier tour de scrutin M. Laval-Léon a été proclamé élu par 7 voix et un bulletin blanc sur 8 votants.

Nous ne saurions trop féliciter nos vaillants conseillers républicains, de leur discipline et de leurs choix. En choisissant M. Laval pour porte-drapeau, ils sont sûrs d'aller à la victoire et de voir triompher les idées démocratiques de justice et de liberté dans notre chère commune, depuis si longtemps à la merci d'un seul.

Nous adressons au nouveau Maire, nos bien sincères félicitations, ainsi qu'à ses collègues.

Un groupe d'électeurs.

LABASTIDE-MURAT. — Foire. — Malgré les grands travaux des champs, notre foire a été bien pourvue. Le champ de foire était très bien approvisionné.

VARIÉTÉS

L'Université Populaire de Cressensac (Lot)

Sous ce titre, M. Daniel Halévy, publié dans « Pages Libres », sur l'*Université Populaire de Cressensac*, l'étude suivante que nous sommes heureux de reproduire :

En janvier et février derniers, une note insérée par les journaux républicains publiés que les instituteurs de Cressensac (Lot), d'accord avec la municipalité, avaient résolu d'ouvrir tous les dimanches matin la salle de la mairie pour que les paysans puissent s'y rencontrer, lire quelques journaux, emprunter quelques livres, et peut-être écouter une brève conférence. Les initiatives rurales sont rares et celle-là paraissant ingénieuse et simple, nous résolûmes d'aller aux prochains beaux jours enquêter à Cressensac.

Puisque voici juin venu, partons. Le chemin de fer nous emmène à la tombée du jour et nous franchissons à la première aurore la vallée profonde et boisée où coule la Vézère. C'est dès maintenant l'autre France, inclinée vers les mers et les pays du sud, l'Aquitaine, la Gascogne, le golfe de Biscaye. Aux lointains du levant s'élèvent les escarpements auvergnats et dans le silence des arrêts on entend ruisseler sur les rocs l'eau bleue de la Vézère qui fuit avec rapidité des hauteurs froides aux plaines attiédies.

La vallée devient plus spacieuse, les habitations plus pressées ; voici la plaine où parmi les riches cultures maraîchères Brives-la-Gaillarde s'étale.

Quittons Brives ; franchissons les dernières collines limousines ; et voici le Quercy, les premières causses : on appelle ainsi dans la France méridionale les plateaux calcaires et poreux que l'eau des pluies traverse comme un filtre. Des espaces rocheux alternent avec de maigres cultures et des petites chesnaies où le vent de juin promène les senteurs de l'aubépine sauvage. Ces chesnaies, d'apparence si pauvre, sont pourtant la richesse du pays. Les cochons y trouvent la truffe qui, nulle part, dit-on, ne vient meilleure qu'ici.

Voici les toits de Cressensac sur la crête d'un vallonnement. Marchons vers l'église dont le clocher nous guide. C'est aujourd'hui dimanche, il est dix heures et demie ; nous verrons la grand'messe.

Mais on ne peut y entrer ; l'église est comble. Une femme prie à genoux devant la porte ; une dizaine d'hommes devisent, accotés au parapet de la terrasse qui prolonge le parvis. La mairie et l'école sont auprès : entrons-y.

Dans la petite salle des mariages quelques personnes sont assises autour d'une table chargée de livres. On reconnaît au premier coup d'œil les brochures qui forment la littérature des Universités populaires : Publications dreyfusardes, manuels de propagande matérialiste ; cathéchisme républicain ; numéros des *Annales de la Jeunesse laïque*, de *Pages libres* et de *L'Aurore* ; puis en grand nombre des revues dépareillées — le tout admirablement offert par la rédaction de *L'Aurore*.

L'instituteur, M. Boutaric, nous explique ce qu'il a voulu faire :

— Dans ce pays, nous dit-il, les hommes sont républicains, et ils sont religieux. Ils ne tiennent pas au catholicisme, mais ils tiennent à la religion. C'est pourquoi un certain nombre de villages, dans notre midi, ont passé au protestantisme. Les paysans disent : « Puisque dans les deux églises *lou bon Dieu es lou même* nous préférons celui qui marie et enterre gratis. » Quand ils ne vont pas au protestantisme, ils continuent d'aller à l'église. Ils y vont tous, les uns par sentiment, les autres par habitude, et *pour voir du monde*. Dans nos campagnes, les hameaux

son très disséminés ; sur mille habitants que nous comptons à Cressensac, la moitié est agglomérée. Les autres demeurent à un kilomètre et plus ; pendant les sept jours de la semaine ils ne voient à qui vive ; ils sont bien aise, le dimanche, de rencontrer du monde. Aussi, voyez : les plus réguliers à l'église, ce ne sont pas ceux du bourg qui, pour y être n'ont à faire qu'un pas ; du tout ; ce sont au contraire ceux des hameaux, pour qui la route est longue. Quelquefois je leur dis : « Qu'est-ce que vous allez faire-là, puisque vous ne croyez pas ? » — Ils répondent : « Alors on ne se verrait jamais, on vivrait comme des brutes... » Ils n'ont pas tort ; et pour ceux-là nous avons ouvert cette salle... on y vient un peu, on viendra davantage ; l'hiver prochain nous aurons un grand feu dans la cheminée ; on pourra causer ou lire en se chauffant les pieds... »

Dix minutes après avoir été commencée, voici notre enquête achevée. L'institution est modeste, mais elle est viable, c'est-à-dire (car toute vie est un développement) elle est capable de se développer : l'école forme des chanteurs ; quand nous entrâmes dans la classe, nous reconnûmes ouvert sur l'harmonium l'excellent petit livre de Boucher et Tiersot. Ces enfants, munis d'un si bon répertoire, pourquoi ne chanteraient-ils pas le dimanche matin ? Les jeunes gens du village trouveraient aisément quelques vers à lire, une scène à jouer, — et voilà les éléments d'une petite fête. S'il vient affluence, si la salle des mariages est trop exigüe, on se réunira dans la salle d'école ; et quand celle-ci sera elle-même trop étroite, eh bien, n'y a-t-il pas l'église ? Nos enfants verront cela.

Promenons-nous ; voici M. le maire, grand paysan au visage glabre, et un peu voûté par l'âge. On le serait à moins : il a quatre-vingt-quatorze ans. C'est un homme de la terre et de condition fort modeste. Il vit dans sa maison basse, aidé par ses enfants, et du lait et du fromage de ses chèvres.

Le vieillard est causant. Il aime à parler des choses d'autrefois, qui lui sont plus récentes que celles d'aujourd'hui. Il a traversé toutes nos révolutions et les raconte. 1830 : on crut alors à la reprise de la guerre contre l'Europe et les anciens grognards de Napoléon enseignèrent aux jeunes gens le maniement des armes ; le maire de Cressensac fut un de ces jeunes gens. 1848 : hélas ! la brève illusion d'une République, et, presque aussitôt, les nobles plus forts dans les campagnes qu'ils n'avaient été depuis dix-huit années. La famille des L... dominait à Cressensac. Par toute la région elle possédait les meilleures terres et faisait nommer tous les maires. En 1852, elle dirigea la proscription. Grâce au hasard d'une amitié, le maire de Cressensac évita Cayenne ou Lambessa. L'Empire consolida la domination des L..., et l'Empire tombé, celle-ci persista. Elle ne fut abattue qu'en 1878.

Le vieux paysan qui nous parle entra dans la mairie de son village en même temps que l'avocat Grévy remplaçait à l'Elysée le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta. Un quart de siècle a passé depuis lors, et le palais présidentiel a vu défiler cinq infortunés dignitaires, hués, chassés, assassinés, et dont aucun n'a terminé son temps, tandis que la mairie de Cressensac, modeste et sûre demeure, a conservé son maire paysan : — et ne voit-il pas une assez bonne histoire de France ? Si on l'enseignait aux enfants de cette commune ils seraient mieux instruits que par leurs manuels.

Faisons le tour du village : voici le nouveau cimetière, récemment ouvert. Presque toutes les familles ont fait pour cinquante francs l'achat d'un terrain. Le culte des morts se propage à travers la France avec une rapidité curieuse. Sitôt on a cessé de croire à la vie éternelle, on veut avoir une concession perpétuelle.

De nouveau voici l'école. Le vieux maire la montre avec orgueil : c'est le monument de son administration. Quand on dut l'édifier, après le vote des lois scolaires, il fut difficile de trouver un terrain : — Celui-ci est trop éloigné, disaient les réactionnaires, qui objectaient à tout. On leur reprochait un autre : — Celui-là est malsain, répondaient-ils. Nouveau retard. Le maire, las de tergiverser, dit un beau jour :

« J'ai trouvé l'affaire et cette fois n'en démordrai plus.

— Quel terrain ?

— Le jardin du curé, qui appartient à la commune. Il est au centre du pays, tout au soleil et au bon air ; c'est ce qu'il nous faut.

Le jardin presbytérial ! Le rumeur fut énorme et Cressensac en guerre civile. Le curé tonnait du haut de sa chaire, les femmes s'émeuvaient, et beaucoup d'hommes se laissaient intimider. Mais l'inflexible maire allait droit son chemin. Bientôt les ouvriers prirent possession du jardin ; ils arrachèrent les beaux espaliers, rejetèrent le terreau noir depuis tant d'années enrichi par la sollicitude des ecclésiastiques. L'école fut construite et bientôt inaugurée parmi les acclamations et les huées. Le vieillard s'anime au récit de cette lutte :

« Ah ! dit-il, les raticons m'en veulent toujours. Quand j'ai été pour mourir, l'autre hiver, mes enfants ont voulu que je voie le curé. Et ils l'ont amené, et je lui ai dit : « Qu'est-ce que vous voulez que je vous raconte ? Je ne sais pas. » — Il m'a répondu : « De quoi vous repentez-vous ? » — Et moi j'ai dit : « De quoi voulez-vous que je me repente ? Voilà une centaine d'ans que je suis ici et j'ai vécu sans malice ; serviable, on vous le dira, je n'ai fait tort à personne. J'ai servi

mes amis, point desservi mes ennemis. Je ne me repens de rien. » — Alors le curé m'a dit : « Et le jardin que vous avez pris à l'église pour l'école ? » — Moi, pour le coup, malade comme j'étais, j'ai bien su lui répondre, à cet autre : « M. le curé, que je lui ai répliqué, le jardin était à la commune ; j'y ai mis tous nos enfants en bon air et beau soleil ; j'en suis fier, vrai comme je suis là. » — Et voilà mon curé qui se trotte. Moi, j'ai guéri.

Nous nous asseyons à la terrasse de l'école. La vue est étendue, l'orientation fraîche ; l'endroit a gardé un peu de ce confort que les ecclésiastiques savent si bien donner à leurs résidences. Les instituteurs sont là ; les institutrices aussi. Nous causons jusqu'à la fin du jour. Nous cherchons les moyens de développer le goût du chant, de la lecture ; de renouveler, par des prêts de commune à commune ou par des séries de volumes qui circuleraient, ces bibliothèques scolaires si vite épuisées par la curiosité d'un village. Nous parlons des réunions qu'on pourrait organiser et des fêtes. Nous bavardons, enfin ; et, quant à moi, écoutant ou causant, j'admire intérieurement cette œuvre scolaire accomplie en France depuis vingt années, grâce à laquelle on rencontre, presque en chacune de nos communes, des femmes cultivées, des hommes instruits et actifs.

Daniel HALÉVY.

Pages Libres, 8, rue de la Sorbonne, Paris
Abonnements : un an 7 fr. 80.

Bibliographie

Rabelais

Dans les livraisons 29, 30 et 31 des œuvres complètes de Rabelais qui viennent d'être mises en vente, le symbolisme du grand conteur apparaît tout d'abord un peu déconcertant avec la longue et extraordinaire nomenclature des ouvrages que Pantagruel découvre en la « librairie Saint-Victor. »

Les titres puérils ou orduriers, pédants jusqu'à l'incompréhension ou naïvement religieux que Rabelais s'est donné la peine de composer et qu'il aligne complaisamment au long de deux grandes pages donnent au lecteur l'impression qu'il éprouverait à parcourir des yeux les rayons d'une bien étrange bibliothèque. C'est évidemment la critique acerbe d'une littérature dont la déplorable prolixité, inutile et naïve, devait apparaître à l'esprit philosophique de Rabelais comme un danger social.

Mais la satire devient aussi claire qu'elle est cinglante dans le récit du différend plaidé par les sieurs de Baiseul et Humevesse devant Pantagruel. Les plaidoyers, les attendus, l'arrêt sont autant de mordantes critiques de la justice royale au XVI^e siècle.

Enfin nous faisons connaissance avec un personnage nouveau qui n'est pas une des figures les moins sympathiques de ce monde fallot et souvent hallucinant, imaginé par Rabelais.

Nous voyons surgir dans le récit le personnage de Panurge qui se décèle tout de suite comme le parfait pince-sans-rire en faisant poser Pantagruel, lequel s'éprend spontanément pour lui d'une vive amitié, celle qui pousse inconsciemment les grands et les puissants à rechercher les artistes et les intellectuels.

Le récit que fait sérieusement Panurge de son évasion de chez les Turcs qui l'avaient mis à la broche, après l'avoir préalablement lardé, devant un brasier dont il disperse les tisons avec ses dents, confirme aussitôt le caractère bien particulier du personnage.

Si l'on tient compte que ces extravagances ont trouvé dans Gustave Doré un traducteur d'une fantaisie aussi puissante qu'échevelée, on comprendra, sans qu'il soit besoin d'y insister, la vogue considérable que rencontra dès son apparition cette magnifique édition des œuvres de Rabelais que la maison Garnier frères réédite en ce moment.

Les œuvres complètes de Rabelais, illustrées par Gustave Doré de 60 grandes compositions hors texte et plusieurs centaines de gravures, d'en-têtes de chapitres et de culs-de-lampe forment deux beaux volumes publiés en 140 livraisons à 50 centimes, paraissant une ou deux fois par semaine.

On peut se procurer dès maintenant l'ouvrage complet, au prix de 70 fr. broché ou 80 fr. relié en s'adressant à la librairie Garnier frères, 6, rue des Saints-Pères et dans toutes les librairies.

Dictionnaire des sciences

Le Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées de Privat-Deschanel et Focillon est, sans contredit, un des ouvrages les mieux compris et les mieux faits que l'on connaisse dans ce genre spécial. Il eût été vraiment fâcheux qu'un tel livre se primât, comme il arrive à la plupart des publications scientifiques que les progrès incessants de nos connaissances rendent promptement incomplets ou insuffisants.

Refondue par MM. Jules Gay et Louis Maugin, la nouvelle édition que publient en ce moment les éditeurs Garnier frères a reclassé cet ouvrage au rang qu'il doit occuper.

Les réviseurs ont eu l'excellente idée de ne rien changer au plan général excellent tracé par les auteurs ; aussi, dans sa forme nouvelle, l'ouvrage apparaît-il toujours aussi clair, aussi renseigné tout en se maintenant absolument complet, conformément aux plus récentes découvertes de la science moderne.

Ces sortes de mise au point demandent chez ceux qui les entreprennent autant de savoir que de modestie, une érudition solide et une grande légèreté de main. On peut dire, sans crainte d'être démenti, que MM. Gay et Maugin se sont

tirés avec une louable adresse de cette tâche délicate.

Il n'y a rien de changé dans le Dictionnaire général de Privat-Deschanel et Focillon ; il n'y a que deux bons collaborateurs de plus, pourraient-on dire en adaptant à la circonstance une parole historique.

Les livraisons 30 et 31 qui sont actuellement en vente, pour peu que l'on se donne la peine de les feuilleter, prouveront bien vite de quelle utilité de tous les jours, de tous les instants, peut être ce Dictionnaire, non seulement pour les personnes du monde qui ont besoin d'un renseignement précis, toujours difficile à trouver dans les ouvrages spéciaux, mais aussi pour les techniciens qu'une absence de mémoire momentanée oblige parfois à se reporter aux sources et que la plus succincte des explications suffit à remettre sur la voie.

Aussi bien rien n'est négligé dans cette encyclopédie et, toutes proportions gardées, les petits chapitres consacrés à la modeste *épinuche* ou au puéril *étourneau*, sont aussi bien présentés, aussi complètement étudiés, que les longues études consacrées à des sujets plus vastes ; *équidées, éther, essences, équations*.

Des vignettes, des figures, des schémas, prodigués dans le texte, rendent compréhensible et attrayante la dissertation la plus aride.

Le Dictionnaire des Sciences paraît en deux livraisons ou huit pages par semaine, au prix de 10 centimes, ou en série de cinq livraisons à 50 centimes, deux fois par mois.

Complet, il formera deux volumes in-8° Jésus, imprimé sur deux colonnes, d'environ 3.000 pages, illustrés de 3.500 gravures.

BULLETIN FINANCIER

Le marché a été encore plus calme si cela est possible ; les affaires sont nulles et les changements de cours absolument insignifiants. Les transactions causées hier par la catastrophe du Métropolitain ont considérablement diminué, les actions ont repris d'une dizaine de francs.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 97,80 sans changement.

Le Comptoir National d'Ecompte cote 589 ; le Crédit Lyonnais 1121 ; la Société générale à 625.

Parmi nos chemins, le Lyon à 1415 a seul été coté à terme.

Le Suez à 3.900 n'a pas varié.

L'Extérieure finit à 91,32 ; l'Italien à 102,45 ; le Portugais à 31,35.

Le Turc D ferme à 32,15 ; la Banque ottomane à 589.

Au comptant, les obligations de Victoria Minas sont recherchées à 382,50 et 383.

Parmi les mines d'or, la Cassinga a passé de 54,25 à 54,85.

Étude de M^e DURRANC

NOTAIRE A CAHORS

A VENDRE A L'AMIABLE
UNE PROPRIÉTÉ

AU QUARTIER DE TERRE ROUGE

comprenant : maison d'habitation, vignes et terres plantées d'arbres fruitiers, eau de source en abondance et puits, appartenant à M^{me} V^e VIGOUROUX, à Cabessut.

S'adresser, pour traiter, à M. DURRANC, notaire à Cahors. — Facilités de paiement.

Etude de M^e MOURGUÈS

HUISSIER A CAHORS

BOULEVARD GAMBETTA, N^o 12.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Des objets ci-après décrits, se trouvant sur les domaines de la Congrégation des Frères de l'instruction chrétienne de St-Gabriel, situés aux lieux dits ARNIS et LA MARCHANDE, fixée au dimanche seize août mil neuf cent trois, à une heure de l'après-midi, jours et heures suivants s'il y a lieu.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient qu'en vertu d'une ordonnance rendue sur requête, par M. le Président du Tribunal civil de Cahors, le douze août mil neuf cent trois, enregistré, et à la requête de M. Henri LECOUTURIER, administrateur judiciaire, au Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, 23 rue de Mont-Thabor, agissant comme administrateur, sequestre et liquidateur, des biens de la congrégation légalement dissoute, des Frères de l'Instruction Chrétienne de St-Gabriel, dont la maison mère est située à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) à ces fins nommé, suivant jugement du Tribunal civil de la Roche-sur-Yon, le quatre avril

mil neuf cent trois, enregistré et publié, il sera procédé le dimanche seize août courant à une heure de l'après-midi jours et heures suivants s'il y a lieu, aux lieux dits ARNIS et la Marchande, commune de Cahors, par le ministère de M^e MOURGUÈS, huissier à Cahors à ces fins commis par la dite ordonnance, à la vente du blé, de l'avoine en gerbes, des pommes de terre, des vins, de l'alcool, etc.....

La vente se fera au comptant sous peine de revente sur folle-enchère.

Pour placards :

Cahors, le 12 Août 1903.

C. MOURGUÈS.

BONNE OCCASION

A VENDRE

Un Phaëton

EN EXCELLENT ÉTAT

PRIX MODÉRÉ

S'adresser à M. VIDAILLAC, boursier, 115, Boulevard Gambetta.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

A VENDRE

UNE PRESSE A COPIER

A BALANCIER

ABSOLUMENT NEUVE

PRIX : 21 Fr.

S'adresser au bureau du journal

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

COMMERCE DE BOIS
FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS

FILLIOL, à Tulle

Parquets chêne,	depuis 2 fr. 50 le mètre carré.
d ^o hêtre,	2 fr. 50 d ^o
Parquets pin 28/30,	1 fr. 45 d ^o
d ^o d ^o 25,	1 fr. 35 d ^o
Parquets peuplier 28/30	1 fr. 95 d ^o
d ^o d ^o 25,	1 fr. 60 d ^o
Parquets mélèze 28/30,	2 fr. d ^o
d ^o d ^o 25,	1 fr. 75 d ^o

Portes à 5 panneaux 2^m sur 0,75 X 0,80 X 0,85, la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2^m20 X 0,80 X 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécialité de bois de Chêne étuvé pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

Monsieur BOURGET

MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviens le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même 9, rue du Lycée.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
12 Mer.	+ 26.5	+ 17.5	766.5	Beau
13 Jeudi	+ 25	+ 15	768	Orag.

Allitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.

D^r HERBEAU.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

TROISIÈME PARTIE
LE BEAU SPAHIS

II

Le Secret de Rose O'Donnell

— C'est Mlle Herncastle, répondit-il. Ton secret, à ce qu'il me semble, n'est pas un secret pour elle. Il y a deux heures qu'elle m'a dit de te demander ce que tu savais de Gaston Dantrée.

— Mlle Herncastle !...

Elle ne pouvait que répéter ce nom, dans la surprise insurmontable à laquelle elle était en proie.

— Mlle Herncastle !... répéta-t-il, sans quitter son accent glacial. Si j'étais à ta place, je crois que je m'entendrais avec cette demoiselle. C'est malgré moi qu'il est venu en Angleterre ; si j'avais pu me douter de la raison qui t'y amenait, je n'y aurais certainement pas mis le pied ; mais je m'en rapportais

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

a Rose O'Donnell. Maintenant il n'est plus temps de m'en plaindre, c'est une nouvelle leçon à joindre à toutes celles que j'ai déjà reçues. Dis-moi quand tes recherches relatives à Gaston Dantrée seront terminées, et nous partirons pour la France.

Il se détourna de nouveau, blessé, irrité, et peiné au-delà de toute expression. Sa sœur lui reprit la main et la serra vivement.

— Edmont... mon frère... mon ami... Grand Dieu ! pourquoi me juges-tu avec tant de rigueur ?... Je l'ai mérité, peut-être... mais tu me brises le cœur... Si tu savais tout ce que j'ai souffert, tu aurais pitié de moi... tu me pardonnerais...

Il tira sa main et se détourna résolument. — Je t'ai dit qu'il me serait facile de pardonner le passé... quant au présent, je ne saurais...

Il s'éloigna. Elle le suivit un instant avec des yeux suppliants. Puis, l'orgueil de sa race, qui était là tout au fond de son cœur, s'éveilla. Il était rigoureux, il était cruel, il était impitoyable. S'il avait jamais aimé lui-même, s'il avait jamais souffert, il aurait eu un peu de compassion pour elle. Lanty se trompait... ni Lady Cecil, ni aucune autre femme n'avait jamais touché son cœur de granit.

Elle se rassit en silence, blessée et humiliée. Puis, tout à coup, elle vint à se rappeler Mlle Herncastle. C'était elle qui avait appris la chose à son frère... elle savait tout.

Tout !... Rose O'Donnell devint pâle et glacée de la tête aux pieds. Mlle Herncastle savait-elle tout ?

Elle se leva précipitamment et jeta un coup d'œil à travers la suite brillante des salons. Elle n'aperçut nulle part Mlle Herncastle. Fallait-il l'aller chercher dans sa chambre ? Pendant un moment, elle ne sut quel parti prendre.

Talbot, qui l'épiait, prit ses dispositions pour se trouver sur son passage. Elle l'aperçut à temps... la fuite était le seul moyen de lui échapper. Elle descendit par la porte-fenêtre et disparut.

Les grands arbres de l'allée des tilleuls se dressaient tout noirs à la lumière argentée de la lune. Elle se tourna dans cette direction, puis s'arrêta soudain. Sir Arthur Tregenna et Mlle Herncastle se promenaient sous ces ombres épaisses.

Leur rencontre avait été purement accidentelle, de la part de sir Arthur du moins. Il était sorti pour fumer un cigare et, était-ce l'effet du hasard ?... Mlle Herncastle était apparue à l'improviste. Elle avait mal à la tête et elle était sortie pour prendre l'air. Une écharpe de dentelle noire était artistement drapée autour de sa tête et de ses épaules en guise de mantille espagnole ; sa main blanche et de forme admirable la retenait. Une rose écarlate à demi effeuillée, brillait au-dessus de son oreille. Elle n'avait jamais été plus belle de sa vie... les yeux de sir Arthur le lui disaient assez clairement. Et, comme ils s'étaient rencontrés par hasard sur le lieu habituel de leur promenade, rien de plus naturel qu'ils fussent un jour ensemble sous l'allée des tilleuls.

Rose entendit le baonnet qui disait à la gouvernante :

— Retournez-vous au salon ?... Il y fait bien meilleur qu'ici, mais...

— Mais, sir Arthur Tregenna pourrait être déçu ! ajouta Mlle Herncastle d'une voix douce. Je ne veux pas vous retenir ici plus longtemps. Je vous remercie des livres et de la musique... bonsoir.

Elle le remerciait de livres et de musique. Il lui avait donc fait des cadeaux ? Que pourrait dire de cela lady Cecil ? Elle lui souhaita le bonsoir avec son plus brillant sourire, agita sa blanche main à la clarté de la lune, se retourna avec la démarche lente, majestueuse, pleine de grâce, qui lui était particulière, et s'éloigna.

Le baronnet s'arrêta : une étrange expression de désir et de regret éclatait dans ses yeux et sur sa figure, tandis qu'il suivait du regard la haute stature de la gouvernante qui s'éloignait. Puis Rose le vit se détourner à regret et regagner l'intérieur de la maison par le perron même d'où elle était descendue.

— Mademoiselle Herncastle ! fit Rose O'Donnell d'une voix claire qui rompit le silence et vint frapper l'oreille de la gouvernante.

Hélène avait atteint le Chêne du Roi et elle s'était arrêtée avec un sourire sur les lèvres, à l'endroit même où sir Richard avait vu le fantôme. Elle se retourna en s'entendant appeler, son sourire s'éteignit, et elle regarda en face la personne qui s'était adressée à elle.

— Vous m'avez appelée, mademoiselle O'Donnell ?

A suivre

La Belle Émouleuse

PAR G. VAUDAN

III

L'usine Ravelier

Aussi la fortune des Ravelier avait-elle été très rapide ; la maison prospérait sur son excellente réputation, en dépit de la prodigieuse concurrence que lui faisaient les usines nouvelles avec leur installation toute moderne, le perfectionnement de leur outillage, l'éclairage électrique, etc.

M. Ravelier, père, ne se montrait plus guère dans les ateliers ; son fils Jacques avait pris la direction de la maison, après avoir fait au collège de Thiers des études très suffisantes et très complètes qui lui avaient donné, avec une certaine apparence d'érudition, des notions scientifiques, capables de le mettre à même de remplir le rôle que son père attendait de lui.

C'était un excellent ouvrier, un jeune homme plein d'intelligence, rempli d'idées dont la nouveauté ne laissait pas d'inquiéter son père qui ne voulait réaliser, dans son usine, aucun

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

des progrès scientifiques qui put augmenter sa valeur et son importance.

Tous deux, le père et le fils, étaient adorés de leurs ouvriers et de leurs ouvrières.

Dans de telles conditions, Mariette Bartoriàs ne pouvait manquer d'être heureuse, ou du moins de faire son noviciat d'émouleuse sans trop avoir à souffrir de ses compagnons de travail.

D'ailleurs, par sa beauté autant que par sa douceur elle avait bien vite su s'attirer leur amitié et leur sympathie.

Et de suite on l'avait qualifiée d'un sobriquet qui eût pu énorgueillir d'autres qu'elle, mais qui la rendait indifférente ou plus timide.

A l'usine Ravelier et bientôt aux usines voisines, on ne parla plus que de la belle émouleuse ; on la connut davantage sous ce nom que sous celui de Mariette Bartoriàs.

Force lui fut bien d'accepter cette sorte de royauté, cette espèce de suprématie sur ses autres compagnes.

C'est qu'elle était en effet d'une beauté remarquable, la pauvre orpheline, malgré la simplicité de ses vêtements noirs ; il semblait même qu'elle était plus belle que jamais ; la douleur avait accentué les traits de son visage son teint avait été éclairci et ses yeux noirs brillaient d'un éclat plus vif encore.

Et cependant chacun la respectait ; personne n'avait eu pour elle quelques phrases douteuses, quelques mots à double sens, un de ces mots qui déconcertent une jeune fille ou lui arrachent un sourire équivoque de complicité.

Bien différente était l'attitude des ouvriers à l'égard de Francisca, la cousine de Mariette et sa voisine de travail au rouet.

Elle passait pour être la maîtresse du fils du patron et on affirmait encore que le fils Ravelier n'avait pris que la succession du père.

Cette monstruosité, l'âme pure de Mariette ne pouvait l'admettre et pourtant les toilettes que Francisca exhibait aux divers bals organisés par les sociétés musicales de la ville, n'étaient sûrement pas payées par le salaire de son travail.

Personne n'ignorait que les Moronde ne possédaient pas un sou vaillant ; son père et son frère dépensaient tout au cabaret et la mère Moronde faisait des miracles véritables pour entretenir son ménage et sa maison avec le seul bénéfice qu'elle retirait de ses travaux de dessin et d'enluminures sur les couteaux. Francisca passait donc une vie assez heureuse, au contraire de Mariette qui suait sur la besogne et dont les doigts menus devenaient durs et noirs au contact de la meule.

Néanmoins elle était contente de son sort.

Un soir, un samedi, au moment de la paye qui d'habitude était faite par un employé comptable de l'usine Ravelier, Mariette eut un saisissement, en pénétrant dans le petit bureau à grillage.

L'homme qui se trouvait devant elle était celui-là même qui, le jour de la triste catastrophe du tribunal, était venu lui annoncer le malheur dont elle avait été frappée.

C'était le fils Ravelier, le patron. Une légère rougeur monta à ses joues, il

regarda Mariette avec un air timide, comme embarrassé et sans lui dire un mot, il déposa devant elle la petite somme d'argent qui lui était due pour son travail de la semaine.

En prenant les pièces d'argent, la main de Mariette trembla et d'une voix faible elle murmura un merci ému et elle s'en fut, le cœur bouleversé.

Et le soir, à table, au milieu des Moronde, elle parla si peu que Francisca s'étonna et eut le pressentiment d'un événement extraordinaire.

Cette dernière se promit bien d'observer ; depuis longtemps elle avait pour sa cousine une haine à laquelle il lui était impossible de fixer une raison, un motif.

Elle la haïssait profondément, peut-être à cause de sa beauté, peut-être aussi à cause de sa probité et de son honnêteté inattaquables.

Elle ne savait trop.

Au bout de quelques jours, Francisca avait cru remarquer que les joues de Mariette se rosaient légèrement toutes les fois que, soit à l'usine, soit à table, le nom de Ravelier était prononcé.

Un soupçon l'effleura, qui augmenta sa haine, alluma sa rage jalouse contre la jeune orpheline.

Ces soupçons prirent bientôt consistance.

Il suffisait que Mariette s'absentât un moment de l'atelier pour que Francisca s'émût, elle, l'amante, la maîtresse du jeune homme.

(A suivre.)

VINS MOUSSEUX

M^o fondée en 1772. R. MABLEAU et Cie, à St-Hilaire - St - Florent - Saumur (M.-et-L.) acceptent agents contre sérieuses références. Conditions avantageuses sont offertes. Prix et qualité défient toute concurrence. Prix spéciaux pour le commerce de gros.

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1577, du 15 Août 1903.

Nouveau canon de campagne italien de 75 millimètres, par le lieutenant-colonel Delauney. — Tabac Japonais, par Jean Lebon. — Les Moutiques propagateurs de maladies, par R. Blanchard. — La loi des erreurs, par le lieutenant Navel. — L'aération des racines des arbres dans les villes par H. B. — Le Pic-Long par Lucien Br et. — Oranges de Jaffa, par H. B. — Conservation du pollen des fleurs pour les croisements ultérieurs par Georges Bellair. — Les glaciers des Alpes, par Henri Gourdin. — Les foies gras en Alsace, par J.-F. G. — Nécrologie par H. de P. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 10 août 1903, par Ch. de Villedeuil. — La cible électrique, par B. Leblond.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 13 août 1903.

Vicomtesse Nacla : Chronique. — Eugène Fourier : Le Caissier. — J. Guillebert : Myrtia. — Jules Mary : La fautedu docteur Madelor (suite). — Constant Amérol : Le page de Mélenick. — Charles Mérouvel : Le fils de Rose (suite). — Xavier de Montépin : La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 6.50. — Rédaction-administration : Cloître Saint-Honoré, Paris. Sommaire du 13 août.

Une rencontre imprévue, Pierre Turenne. — Les Batékés, G. de Roubaix. — Le « Globe Trotter » à travers le monde : Les véhicules bizarres ; Une gloire ignorée ; Le plus grand navire du monde ; Le Mont-Blanc. — Qui veut de la pluie ? G. T. — Gaëtan Faradel, champion du tour du monde. Roman inédit (suite), illustrations de Holeywinski, Paul de Sémant. — Les coutumes du mariage en Petite-Russie, H. Cassevit. — Comment on voyage aux Etats-Unis, Talloires. — Lord Crésus. Roman inédit (suite), illustrations de Louis Tinayre. G. de Beauregard et H. de Gorse. — Sur les grands chemins du globe (Les dernières découvertes), G. D. — Les voyages de nos lecteurs, La cuisine en Abyssinie, M. B. — Les grottes de la Baïme, VIIV. — Enquêtes mutuelles, Une bien belle barbe. — Les races humaine par la plume et par l'objectif, Les Toungousses, B. de Zenzinoff. — Curiosités naturelles, L'architecture chez les insectes, XXX. — Petite Correspondance. — Nos Concours. Concours n° 84 (L'Orang-outang) Soixante

prix. Résultats du concours n° 79 (Quelle est cette ville ?) M. Sphinx. — Le Chameau à voile (page humoristique). G. Turet-Bognot.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Assomption
15 AOUT 1903

A l'occasion de la fête de l'Assomption les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. N° 2 et G. V. N° 102 du mardi 11 au jeudi 20 août inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du vendredi 21 août.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités, lorsqu'elle expirera après le 21 août.

Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'Excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du samedi veille de la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1^o Au départ de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 100 fr. en 1^{re} classe, et 75 fr. en 2^e classe.

2^o Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 1344 en 1^{re} classe, et de 0 fr. 09072 en 2^e classe.

Billets. — Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

1^{er}, à un voyage aller, avec intérêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

2^e à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

3^e, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément égal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,0x0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Le propriétaire gérant : A. COUSSLANT.